



**NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE**

# CONTRE LES « ORDONNANCES » ET LES RECULS SOCIAUX DE MACRON

## CONSTRUISONS L'INDISPENSABLE RIPOSTE DU MONDE DU TRAVAIL

BULLETIN NPA GESTAMP LE THEIL

20 SEPTEMBRE 2017

Avec plusieurs centaines de milliers de personnes dans les manifestations, la mobilisation du 12 septembre a été un succès. Mais depuis les 4 mois de mobilisation contre la loi El Khomri, en 2016, tout le monde savait qu'il faudrait bien plus qu'une journée de grève et de manifestations pour briser l'attaque frontale engagée par Macron et le gouvernement Philippe contre les salariés, les privés d'emploi, les étudiants, les fonctionnaires et l'ensemble des classes populaires.

Voilà pourquoi ce jeudi 21 septembre, il faudra être encore plus nombreux à faire grève et participer aux manifestations. Et préparer la suite en mettant à l'ordre du jour un plan de mobilisation qui se donne pour objectif de gagner l'épreuve de force qui s'engage.

### DES ATTAQUES SANS PRÉCÉDENT

Si le gouvernement voulait donner un maximum de raisons pour descendre dans la rue, il ne s'y prendrait pas autrement.

Il y a d'abord les « ordonnances » contre le Code du travail pour casser le CDI au moyen du « CDI de chantier » que les patrons pourraient interrompre quand ils veulent, en étant dispensés du paiement de la prime de précarité. Des « ordonnances » qui permettraient aux entreprises d'imposer des baisses de salaire et de réduire les jours de congé ; de faciliter les licenciements abusifs ; et de réduire les moyens d'intervention des représentants du personnel.

Mais au même moment, il y a également la suppression de 150 000 emplois aidés. Il y a les attaques contre ceux qui vivent avec les revenus les plus modestes, avec la réduction des APL. Il y a l'augmentation de la CSG, qui va peser sur tous les salaires et les retraites. Il y a le gel du salaire des fonctionnaires et le retour du jour de « carence » dans la fonction publique. Il y a encore l'annonce de la remise en cause du statut des cheminots.

Et comme si cela ne suffisait pas, le premier ministre a confirmé qu'après le Code du travail, ce seront l'assurance chômage et les retraites qui seront attaquées dès 2018. Une réforme de l'assurance chômage obligeant les chômeurs à accepter n'importe quel emploi précaire et mal payé. Et une nouvelle réforme des retraites qui ne garantirait plus le

niveau des pensions d'une année sur l'autre, aboutissant à une baisse considérable des retraites.

### POUR GAGNER, IL FAUDRA S'Y METTRE TOUS ENSEMBLE

Au-delà des mesures qui nous touchent parfois différemment d'un secteur à l'autre, toutes et tous, nous nous heurtons à la même politique, au même gouvernement et à son donneur d'ordre : le patronat. C'est seulement tous ensemble que nous pourrions réunir les conditions pour construire le rapport de force à la hauteur nécessaire pour gagner.

Et pourtant, après le 21 septembre, c'est séparément que plusieurs secteurs sont déjà appelés à se mobiliser: les routiers le 25 septembre, les retraités le 28, les agents du public le 10 octobre, les travailleurs de la métallurgie le 13. Et la France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon qui appelle, en solo, à manifester le 23 septembre.

Contre cette stratégie de l'échec qui consiste à éparpiller nos luttes et nos manifestations, il faut au contraire rassembler nos forces, nous mobiliser tous ensemble pour aller vers un mouvement de grève reconductible qui bloque le fonctionnement de l'économie et le pays.

C'est le seul moyen que nous avons pour nous en prendre au tiroir caisse des capitalistes, à leurs profits et obliger le gouvernement à reculer. En faisant ravalier à Macron sa hargne et son mépris de classe à l'encontre de ceux et celles qui s'opposent à sa politique, qu'il n'hésite même plus à traiter de « fainéants ».

**EMMANUEL MACRON :  
L'IDOLE DES CADRES SUPÉRIEURS !**



**LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA**

[www.npa-auto-critique.org](http://www.npa-auto-critique.org)

Tracts, actus, infos, échanges, tout sur  
l'actualité des luttes dans notre secteur  
**Et maintenant sur Facebook ....**



## **RABOTAGE DES APL : CE N'ÉTAIT QU'UN DÉBUT**

Fin août, annonçant une baisse de 5 euros de l'APL, le premier ministre déclarait : «*Évidemment, que c'est pas intelligent*». Mais selon lui, il ne faisait qu'appliquer une mesure décidée par le gouvernement précédent. Moins d'un mois plus tard, c'est pourtant le même qui s'apprête cette fois à baisser les APL de 50 euros par mois dans le logement social, soit dix fois plus.

Pour faire avaler cette pilule, il annonce simultanément que les loyers baisseront d'autant pour les locataires de HLM. Sauf qu'il ne dit pas que cette diminution des moyens pour les sociétés HLM aura pour conséquence inévitable une dégradation considérable des services qu'elles peuvent rendre, à commencer par les investissements dans la rénovation et la construction de nouveaux logements, qui se répercutera inmanquablement sur les conditions de vie des classes populaires qui y vivent.

## **ASSEZ D'ENFUMAGE ! L'AUGMENTATION DE LA CSG, C'EST LA SAPE DE LA SECU !**

Les annonces de Macron sur «le gain de pouvoir d'achat» sont une arnaque. Le gouvernement aurait pu, tout simplement augmenter le SMIC ! Il entend, en réalité, diminuer nos salaires : les cotisations sociales - dont la maladie et le chômage - sont une part du salaire qui est «socialisée».

Au 1<sup>er</sup> janvier, il n'y aurait plus de «cotisation maladie» salariale et rien n'empêcherait le gouvernement de réduire, voire de supprimer les cotisations patronales, au nom de la «diminution des charges». L'objectif du patronat est la suppression totale des cotisations sociales, par la fiscalisation de la SECU.

L'instrument actuel de cette fiscalisation est la CSG (augmentée à nouveau de 1,7 %). Les prestations d'assistance dites de «solidarité nationale» : FSV (Fond de Solidarité Vieillesse), CMU, RSA, etc..., financées par l'impôt se sont développées, tandis que les remboursements diminuaient et les pensions stagnaient.

Fiscaliser avec l'augmentation de la CSG, c'est saper les fondements de la SECU. Cela aura pour conséquence une couverture minimale pour les plus pauvres, et le recours aux assurances privées pour ceux qui en auront les moyens.

## **LE PROCES DE L'AMIANTE N'AURA PAS LIEU .**

20 ans après l'interdiction de l'amiante, 3000 travailleurs meurent chaque année et 100 000 d'entre eux vont mourir d'ici 2025. Le procès des responsables de ce carnage n'aura pas lieu!

La justice vient d'annuler les mises en examen : les industriels et les hauts fonctionnaires promoteurs de «l'usage contrôlé» de la fibre cancérigène s'en sortent libres et en bonne santé dans deux dossiers emblématiques (celui du campus parisien de Jussieu et des chantiers navals de Normed Dunkerque).

La chambre d'instruction considère que les hauts fonctionnaires aux services des industriels n'avaient pas le pouvoir d'ordonner une autre politique, mais ils avaient bel et bien, selon un rapport sénatorial, la possibilité de retarder l'interdiction de l'amiante dans nos lieux de travail, et dans l'automobile, on en sait quelque chose ! Une véritable justice de classe !

## **COMMENT L'ÉTAT SE PREPARE ?**

Le gouvernement vient de passer cet été une commande pour 22 millions d'euros de «grenades de maintien de l'ordre et moyens de propulsions à retard». Avec ces armes de guerres et le passage en force des attaques du code du travail, il se prépare manifestement à de fortes mobilisations à la rentrée ! L'argent économisé sur le dos des travailleurs (par l'intensification de l'exploitation, la suppression massive des contrats aidés et la baisse des APL, ...) a pour but non seulement d'enrichir par le fruit de notre travail le grand patronat, mais aussi d'équiper les forces policières pour mater toute contestation sociale. Préparons-nous à la riposte en usant de l'arme des travailleurs : la grève.

## **VOUS AVEZ DIT FAINEANT ?**

Définition : pour Macron un fainéant est quelqu'un qui n'accepte pas de travailler de façon plus flexible, plus intense, sans être payé plus, ce qui empêche les patrons de faire plus de profit. C'est quelqu'un qui n'acceptera pas de travailler plus longtemps avec le recul de l'âge de la retraite mais avec moins de pension.

Et un extrémiste, quelqu'un qui se met en grève et qui descend dans la rue, parce qu'il n'accepte pas que le code du travail soit mis au service de la compétitivité des entreprises et non de la limitation du pouvoir des patrons, comme c'est sa fonction d'origine. L'extrémiste refuse de croire que faciliter les licenciements va renforcer l'embauche.

Face à ces mesures et bien d'autres en préparation, il va falloir réagir, se retrousser les manches, et montrer notre "extrémisme" par de vraies grèves qui bloquent la production et donc leurs chers profits. Et sans doute parce que les autres tactiques ont échoué en occupant nos usines et nos lieux de travail, comme en 1936 et 1968, car ce qui fait le plus peur aux patrons, c'est de perdre le contrôle de leurs chères usines.

## **IMMUNITÉ PATRONALE**

Une des ordonnances Macron permettrait de réaliser un vieux rêve patronal : licencier sans motif. En effet, «oublier» d'écrire le motif du licenciement dans le courrier envoyé au salarié ne sera plus une cause de nullité : le patron pourra donner le motif après coup, devant le juge.

Après l'immunité parlementaire, voici l'immunité patronale. Entre amis, on sait se serrer les coudes... Une telle loi dictée par le MEDEF, ça ne mérite qu'une chose : retrouver, dans les poubelles de l'Histoire, le CPE de 2006 ou la réforme Juppé de 1995 ! À nous de l'y mettre.

**Contre les ordonnances Macron  
MANIFESTATION au MANS  
Jeudi 21 Septembre  
A 10h devant la Préfecture**

**Si notre bulletin t'intéresse, n'hésite pas à le diffuser  
Ou à nous contacter : [npa.perche@gmail.com](mailto:npa.perche@gmail.com)  
Ou à joindre les diffuseurs : Tél. 06 82 44 28 63**